

*Questions orales***L'ENVIRONNEMENT**

L'OPPOSITION AU PASSAGE PAR LES EAUX CANADIENNES DE PÉTROLIERS EN DIRECTION DE LA FUTURE RAFFINERIE DE PÉTROLE À EASTPORT (MAINE)—LA RÉACTION DES AUTORITÉS AMÉRICAINES

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais, par votre entremise, poser une question au ministre de l'Environnement. Compte tenu du surcroît d'activité en rapport avec la construction d'une raffinerie de pétrole à Eastport, dans le Maine, et étant donné le danger que cela représentera pour l'industrie de la pêche, non seulement dans la baie de Fundy mais dans ce vaste secteur de l'Atlantique, le ministre pourrait-il préciser à nouveau sa position de même que celle du gouvernement, telle qu'elle a été arrêtée par son prédécesseur, M. Davis, à savoir qu'en aucun cas on n'autoriserait des pétroliers géants à emprunter les eaux territoriales canadiennes afin de venir approvisionner une telle raffinerie?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêcheries et de l'Environnement):** Comme l'ont affirmé avant moi mes collègues, l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le secrétaire d'État actuel aux Affaires extérieures, et mon prédécesseur au ministère de l'Environnement, le gouvernement canadien s'oppose au passage de pétroliers dans cette région.

**M. McCain:** Ce n'est pas aussi précis que ce qu'on nous a dit antérieurement . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McCain:** Le ministre s'est-il recommandé des cartes maritimes pertinentes qui indiquent la présence de récifs, tantôt à fleur d'eau tantôt submergés dans les eaux de la baie, et de contre-courants dans le Passage de Head Harbour ainsi que dans les eaux avoisinantes, et le gouvernement a-t-il obtenu une réaction de la part des autorités américaines au sujet de la position qu'il a adoptée?

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Je ne connais aucune expression d'opposition plus officielle à un projet qu'une note envoyée par un gouvernement à un autre, comme ce fut le cas en l'occurrence. Je n'ai reçu aucune autre communication du gouvernement américain à ce sujet au cours des derniers mois.

\* \* \*

**LA CONSOMMATION**

LE DANGER ATTRIBUÉ À L'UTILISATION DE FILS D'ALUMINIUM—LES MESURES DE PROTECTION ENVISAGÉES

**M. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. De plus en plus l'expérience démontre que l'utilisation de fils d'aluminium dans les maisons et les immeubles commerciaux comporte certains dangers. Étant donné ces constatations et la préoccupation du public à ce sujet, le ministre prendra-t-il immédiatement des mesures pour que la loi sur les produits dangereux s'applique aux fils d'aluminium et aux dispositifs servant à les connecter afin d'établir des normes pour une utilisation sûre, ou prendra-t-il d'autres mesures appropriées pour protéger le consommateur des dangers en question?

**L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires de mon ministère sont restés en rapport étroits avec M. Jerabek, qui a effectué des recherches personnelles à cet égard. Jusqu'ici, rien

[M. Munro (Hamilton-Est).]

ne prouve que les fils d'aluminium utilisés conjointement avec les serre-fils sont aussi dangereux que l'a indiqué le député. D'après les fonctionnaires du ministère, les fils d'aluminium en soi ne sont certainement pas dangereux. Il est possible que l'installation de ces fils pour le courant électrique des maisons soit dangereuse, bien que cela ne soit pas prouvé, mais à notre avis, ce genre d'installation devrait être régi non pas par la loi sur les produits dangereux, mais plutôt par les autorités des provinces et d'ailleurs qui autorisent les compagnies d'électricité à poser de telles installations dans les maisons.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE**

LE CONFLIT ENTRE TERRE-NEUVE ET LE QUÉBEC AU SUJET DE LA RÉCUPÉRATION D'ÉLECTRICITÉ—L'OPPORTUNITÉ D'UNE INTERVENTION MINISTÉRIELLE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné qu'il importe de mettre en valeur l'emplacement de Gull Island au Labrador pour fournir de l'électricité à la région de l'Atlantique, le ministre a-t-il indiqué qu'il pourrait intervenir dans le conflit entre Terre-Neuve et le Québec? Le ministre peut-il dire s'il a fait des démarches pour communiquer avec les deux provinces afin d'en arriver à une solution? Je veux parler de la récupération de 800 mégawatts.

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** A mon avis, il faut établir une distinction entre la question de l'emplacement de Gull Island et la récupération des 800 mégawatts. Ce sont deux questions distinctes. Les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve pensent régler la dernière question devant les tribunaux. En ce qui concerne les énormes possibilités de l'emplacement de Gull Island, j'ai discuté de la question avec le ministre de l'énergie du nouveau gouvernement québécois et le premier ministre de la province du député.

LE PROJET DE GULL ISLAND—LA POSSIBILITÉ DU PARTAGE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE L'AUGMENTATION DU COÛT

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Le ministre a dit l'année dernière que 243 millions de dollars seraient accordés à Terre-Neuve pour mettre l'emplacement de Gull Island en valeur. A-t-on eu des entretiens avec le gouvernement terre-neuvien au sujet de l'augmentation du coût de ce projet? Le ministre envisage-t-il d'augmenter la somme prévue étant donné l'accroissement des dépenses?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** J'ai parlé au premier ministre de Terre-Neuve il y a quelques semaines. Je lui ai dit que nous aimerions beaucoup discuter avec lui de ses prévisions les plus récentes concernant les installations de production et de transport d'énergie à Gull Island. Il a répondu de façon très positive et je crois que les fonctionnaires des deux gouvernements discutent actuellement d'une nouvelle série de chiffres.